

Garonne

info lettre d'information du Sméag n° 17 juillet 2009

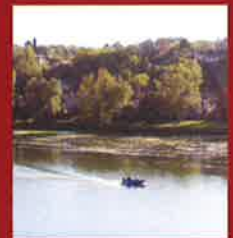
Garonne dans tous ses étiages

p. 2-3
actualité

Sud'Eau :
pour une
gestion
durable
des cours
d'eau



p. 7-11
zoom
**Une étude
paysagère
pour la
Garonne**



à la une p. 4-6

**Le Plan de gestion
d'étiage Garonne-Ariège
l'heure des révisions**

Après six années de mise en œuvre, le Plan de gestion d'étiage de la vallée de la Garonne et du bassin de l'Ariège, le PGE Garonne-Ariège, entre en révision. Jusqu'au 1^{er} trimestre 2011, un important exercice de concertation à l'échelle interrégionale s'engage sur un territoire peuplé de 2,4 millions d'habitants et qui englobe les 4^e et 5^e villes de France, encadré par la Garonne espagnole et ouvert sur l'océan via le plus riche estuaire d'Europe occidentale.

éditorial

La Garonne est classée par le SDAGE en rivière très déficitaire. Or, nous savons depuis longtemps que l'équilibre entre la demande en eau pour les différents usagers et la ressource disponible est d'autant plus nécessaire que le bon fonctionnement des milieux aquatiques est directement dépendant de la quantité d'eau présente dans les cours d'eau et dans les nappes.

Ainsi, la Directive cadre européenne sur l'eau impose l'atteinte d'un bon état écologique des masses d'eau pour les prochaines années. La gestion quantitative de la ressource en eau doit s'attacher, conformément au prochain SDAGE 2010 - 2015, « ... à maîtriser la gestion quantitative de l'eau dans la perspective du changement climatique... ».

Dans ce contexte réglementaire participant d'une prise de conscience collective, le Sméag engage une action de révision et d'actualisation du Plan de gestion d'étiage (PGE) Garonne-Ariège mis en oeuvre depuis maintenant 6 ans et dont il est maître d'ouvrage. De nouvelles ambitions sont d'ores et déjà annoncées puisque le nouveau PGE devra s'inscrire dans une vision plus prospective que le programme actuel et rechercher une articulation, plus grande, avec les aspects de qualité du milieu. Cette révision est l'occasion de réajuster avec les partenaires les conditions d'équilibre entre la ressource en eau, ses usages et les fonctions fondamentales attendues de l'écosystème aquatique.



Jean Cambon
Président du Sméag

SUD'EAU: pour une gestion durable des cours d'eau

En juillet 2008, le Sméag répondait favorablement à une sollicitation de la Navarre pour participer à un projet de gestion durable et participative des cours d'eau du Sud-Ouest européen. Ce projet intitulé SUD'EAU présenté au programme de financement Interreg IV B Sudoe a été accepté le 12 mars dernier (29 projets acceptés sur 168 présentés).

► Partenaires du projet Sud'eau, 27 mai 2009, Pampelune.



3 THÉMATIQUES ET 3 OBJECTIFS

Ce projet aborde trois thématiques (usage rationnel de l'eau, restauration de l'espace fluvial et participation du public) et vise pour chacune de ces thématiques trois objectifs :

1. Identifier les bonnes pratiques,
2. Expérimenter de nouvelles pratiques,
3. Diffuser des guides de bonnes pratiques pour inciter des initiatives locales.

LE SMÉAG: ANIMATEUR DES BONNES PRATIQUES

L'objectif est d'établir en collaboration avec l'ensemble des partenaires, les critères de définition d'une bonne pratique puis de créer l'outil de diffusion des bonnes pratiques identifiées et récupérées auprès de chacun des partenaires. Lors de la réunion de démarrage du projet qui s'est tenue à Pampelune, il a été décidé de valider les critères de définition lors de la prochaine réunion des partenaires de la rencontre en septembre à Santander (Cantabrie) et d'organiser un atelier de travail sur ce thème à Toulouse début 2010.

► Territoires de coopération



DE NOUVELLES PRATIQUES POUR LA GARONNE

S'agissant des nouvelles pratiques, trois études vont être conduites cette année par le Sméag sur le bassin de la Garonne répondant à des enjeux existants également sur d'autres bassins du Sud-Ouest européen :

Étude de l'usage de l'eau du canal latéral à la Garonne (Aquitaine et Midi-Pyrénées) :

il s'agit d'identifier dans quelle mesure les pertes en eau du canal participent à l'alimentation des milieux naturels de la Garonne. À la lumière de cette étude, de nouvelles propositions de gestion de cet ouvrage pourront être formulées.



► La Garonne et le canal de la Garonne à Meilhan (47)

CONTEXTE : Il existe dans le Sud-Ouest européen et en particulier sur le territoire espagnol, de nombreux canaux à usage d'irrigation, d'eau potable ou de navigation. Ces canaux souvent très anciens, subissent d'importantes pertes, ou présentent une efficacité variable, se traduisant par une diminution des volumes disponibles pour les usages et fonctions principales ou secondaires, poussant à la réhabilitation et à la modernisation de ces infrastructures. La connaissance du devenir de ces pertes et leurs apports aux nappes, aux rivières et aux milieux naturels associés est un enjeu à prendre en compte aux regards des économies d'eau induites par la réhabilitation de ces canaux.

Diagnostic sur la Garonne hydroélectrique de Boussens à Carbone (Haute-Garonne) :

à partir d'une demande des élus locaux confrontés aux problèmes d'envasement des retenues, l'étude consiste à faire des propositions d'actions permettant de concilier les usages et la sensibilité des milieux naturels, et d'aider à la définition du « bon potentiel » de cette masse d'eau fortement modifiée.



► La Garonne à l'aval du barrage de Labrioulette (31)

CONTEXTE : A l'heure où l'Europe favorise le développement des énergies renouvelables dont l'hydroélectricité (Directive énergie), tout en souhaitant améliorer l'état des cours d'eau (Directive cadre sur l'eau) et de leur biodiversité (Directive habitats), les régions d'Europe doivent trouver des réponses locales à la diversité de ces enjeux et aux multiples fonctions demandées aux cours d'eau. Or la plupart des fleuves européens ont fait l'objet depuis le XIX^e siècle de nombreux aménagements qui ont perturbé la morphologie et la dynamique naturelle, entraînant la dégradation physique et écologique de ces cours d'eau. Ces masses d'eau fortement modifiées devront atteindre le « bon potentiel » en 2021.

Chantier pilote d'effacement d'enrochement (Tarn-et-Garonne) :

les zones humides de la Garonne entre Blagnac et Saint-Nicolas de la Grave sont très riches mais aussi fortement menacées du fait des aménagements et activités humaines qui ont profondément impacté le fleuve. Ce chantier doit permettre de tester les modalités d'effacement d'enrochements et de restaurer localement le lit et les annexes de la Garonne.



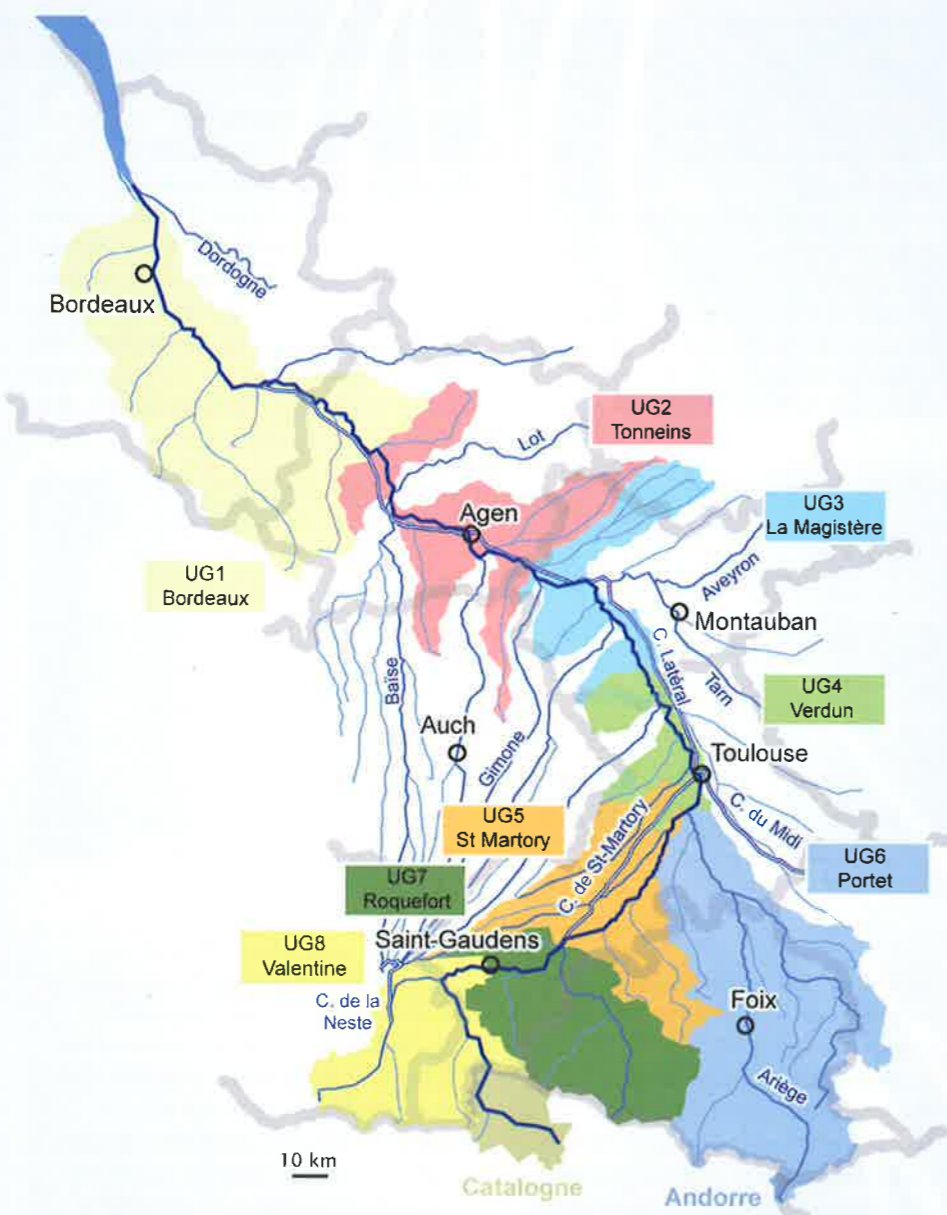
► La Garonne à Bourret (82)

CONTEXTE : L'artificialisation des berges et la diminution de l'espace de liberté des fleuves, l'extraction des granulats ou encore la construction de barrages en travers du lit ont perturbé la morphologie et la dynamique naturelle des fleuves provoquant une incision du lit, la déconnexion des annexes fluviales et de façon générale la dégradation des milieux naturels. Cette problématique est récurrente sur les bassins versants du Sud-Ouest européen et il s'agit aujourd'hui d'apporter de nouvelles propositions de gestion de l'« espace fluvial » visant à respecter les fonctions naturelles des cours d'eau pour l'amélioration de l'état de leurs milieux naturels. Lorsque le contexte le permet, ces nouvelles modalités de gestion peuvent résider en la levée de certaines contraintes (enrochements, merlons, etc.). L'expérience de la Navarre et de la Catalogne contribuera à faciliter la mise en œuvre du chantier.

L'ensemble de ces expériences au même titre que celles développées par les partenaires Sud'eau permettront d'alimenter un guide de « bonnes pratiques » dont la diffusion prévue début 2011 devra inciter la mise en œuvre de nouvelles initiatives locales.

Le Plan de gestion d'étiage Garonne-Ariège *l'heure des révisions*

Après six années de mise en œuvre, le Plan de gestion d'étiage de la vallée de la Garonne et du bassin de l'Ariège, le PGE Garonne-Ariège, entre en révision. Jusqu'au 1^{er} trimestre 2011, un important exercice de concertation à l'échelle interrégionale s'engage sur un territoire peuplé de 2,4 millions d'habitants et qui englobe les 4^e et 5^e villes de France, encadré par la Garonne espagnole et ouvert sur l'océan via le plus riche estuaire d'Europe occidentale.



1. Enjeux et finalité

Le 28 mai 2009, le préfet coordonnateur a donné son accord pour l'engagement formel des travaux de révision du PGE.

Elle revêt une importance particulière, car elle intègre de nouveaux éléments :

- un nouveau Sdage, fin 2009, lui-même intégrant la mise en œuvre de la Directive cadre sur l'eau, la définition et la gestion de volumes prélevables et l'évaluation socio-économique et environnementale des nouveaux scénarios de gestion à construire,
- des éléments de société tels que le Grenelle de l'environnement,
- les acquis liés à l'évaluation de six années de mise en œuvre du précédent PGE et de ceux inhérents aux démarches concertées de planification engagées sur les bassins limitrophes,
- une vision prospective sur la ressource en eau et sur l'évolution du climat et de l'hydrologie,
- les interdépendances entre la gestion quantitative et le fonctionnement qualitatif des milieux aquatiques.

Les enjeux de 2004 restent d'actualité mais doivent être précisés au regard des nouvelles dispositions du Sdage : concilier les usages tout en permettant un bon fonctionnement des écosystèmes, restaurer les débits d'étiage afin de réduire les défaillances et garantir une solidarité sur l'aire du PGE mais aussi à l'échelle du grand bassin.

La finalité demeure de garantir le respect des objectifs de débit, compatibles avec les usages tels que l'alimentation en eau potable, le maintien de la qualité des écosystèmes aquatiques, tout en sécurisant durablement une ressource en eau nécessaire à l'industrie, à l'agriculture et aux autres usages et activités non consommatrices de ressource en eau. La fréquence des défaillances, par rapport aux objectifs du Sdage et du plan interdépartemental d'actions sécheresse, devant être la plus faible possible.

Afin de ne pas limiter l'exercice à une simple actualisation réglementaire ou de données, le nouveau PGE doit aussi afficher une nouvelle ambition : celle d'intégrer la dimension de prospective, les perspectives de changement climatique avec leur cortège de conséquences notamment sur l'agriculture et les équilibres écologiques, et celles de l'évolution démographique, ne peuvent être négligées. La réflexion autour d'hypothèses et de perspectives tendancielles participera également à la construction du nouveau plan d'actions.

2. Organisation

Le calendrier et les attendus de la révision, jusqu'à la validation en 2011 du nouveau PGE

De juillet à fin 2009	- Actualisation de l'état des lieux - Évaluation de mise en œuvre du PGE de 2004 à 2009	- Rapport sur l'état des lieux - Rapport d'évaluation du PGE initial - Tableaux des déséquilibres
De fin 2009 à décembre 2010	- Élaboration et évaluation de scénarios de gestion de la ressource et des usages - Choix d'un nouveau plan d'actions	- Rapport d'évaluation des différentes hypothèses et scénarios - Plan d'actions retenu et conséquences sur les risques de défaillance
Janvier et février 2011	- Mise en forme du PGE révisé	- Projet de protocole révisé
2011	- Présentation pour avis et approbation en Comité de bassin	- Protocole validé par le représentant de l'État

Le Comité de concertation et de suivi, cheville ouvrière de la révision du PGE

Le Comité de concertation et de suivi	La Commission plénière et ses trois sous-commissions géographiques :	- Garonne aval - Garonne amont - Bassin de l'Ariège
	Le groupe technique et ses six groupes thématiques :	- Suivi-Evaluation - Économies d'eau - Récupération des coûts et nouvelles ressources - Agriculture - Énergie - Prospective et quantité-qualité

Les six groupes thématiques sont composés, sur inscription de membres de la Commission ou d'experts. Leur rôle est d'appuyer le groupe technique dans ses travaux en particulier au moment de la définition et de la validation de scénarios cohérents pour la Garonne. Ils permettent de dépasser l'approche purement quantitative à l'échelle de l'aire stricte du PGE, pour intégrer les effets éventuels d'autres politiques (agricole, énergétique...), perspectives et changements globaux (climat, évolutions hydrologiques...) abordés par ailleurs à une échelle plus vaste. Ils doivent faciliter les liens à créer entre l'approche quantitative et les dimensions qualitatives, socio-économiques et de façon plus générale la dimension intégrée (approche pluridisciplinaire et transversale).

UNE PREMIÈRE ÉTAPE : L'ÉVALUATION DU PGE 2004-2009

Cette évaluation s'effectue à partir de questions qui se rattachent à des critères de pertinence, de cohérence, d'efficacité et d'efficience de ce programme.

Une vingtaine d'acteurs sera sollicitée sur entretien individuel. Un questionnaire sera transmis à près de deux cents personnes pour tenter de répondre aux questions évaluatives dont certaines sont présentées ci-dessous :

Sur sa pertinence

- Le PGE couvre-t-il l'ensemble des enjeux relatifs à l'étiage ?
- Les missions assurées actuellement par le PGE sont-elles à même de répondre aux évolutions prévisibles compte tenu des changements à attendre dans son environnement à court terme ?
- Les objectifs du PGE sont-ils suffisamment

précis pour ne pas interférer avec d'autres domaines, comme celui de la gestion de crise des préfets ?

- Les indicateurs de suivi et d'évaluation du PGE sont-ils pertinents ?

Sur sa cohérence interne

- Dans quelle mesure les interventions du PGE sont-elles bien complémentaires ?
- Les moyens d'animation sont-ils adaptés aux ambitions du PGE ?

Sur sa cohérence externe

- Comment le PGE s'articule-t-il avec les autres politiques en particulier : le plan climat ; la politique énergétique française ; la politique agricole ; la mise en œuvre de la DCE ?
- Comment le PGE s'articule-t-il avec les actions menées par les autres instances en charge de la gestion des milieux aquatiques ?

Sur son efficacité

- Les objectifs fixés pour chacune des actions prévues ont-ils été atteints et selon quels mécanismes ?
- Dans quelle mesure le PGE a-t-il permis de mobiliser les partenaires ?
- La démarche PGE a-t-elle contribué à l'amélioration de la connaissance ?
- L'amélioration de la connaissance a-t-elle permis une meilleure aide à la décision ?
- Le PGE a-t-il des effets socio-économiques ? Sont-ils mesurés ?

Sur son efficience

- Pour un même budget, aurait-on pu obtenir plus d'effets ?

Si vous souhaitez participer à l'enquête qui se déroulera de juillet à octobre 2009, vous trouverez les informations sur le site Internet du Sméag : www.eptb-garonne.fr.

Le Plan de gestion d'étiage Garonne-Ariège
l'heure de la révision

Questions / Réponses

D'OÙ VIENT L'EAU ?

Garonne puise son eau à la fois des Pyrénées mais aussi des contreforts du Massif Central. Son débit naturel dépend alors de quatre types d'alimentation : la pluie, la neige, les nappes, mais aussi, la fonte du glacier du Pic d'Aneto via la résurgence de l'œil de Jupiter en Val d'Aran. En été, l'eau de Garonne à Bordeaux est alors constituée d'un dixième des eaux du Lot, d'un quart des eaux du Tarn et pour moitié de la Garonne en amont du Tarn : 37 % de la Garonne pyrénéenne et 16 % de l'Ariège. Mais cette hydrologie naturelle est influencée selon la saison par l'activité humaine : hydroélectricité, transferts d'eau par les canaux, prélèvements, rejets, voire réalimentations du fleuve pour la compensation de prélèvements particuliers ou pour le soutien d'étiage. Certaines années, en fin d'été, les réalimentations de soutien d'étiage organisées via l'axe Ariège sont supérieures aux apports des sources Garonne.

A QUOI SERT-ELLE ?

Source de vie et de richesses, l'eau de Garonne sert de multiples usages plus ou moins consommateurs, variables dans le temps et l'espace, et d'une saison à l'autre (eau potable, industrie, agriculture, navigation, loisirs et détente en milieu naturel, ...).

Mais avant tout, cette eau, sa qualité et sa quantité, constitue avec le lit de la Garonne et ses paysages, la composante principale d'un écosystème aquatique d'eau courante qui accueille une riche association faunistique et floristique inféodée au fleuve, un ensemble qu'il convient de préserver et de mieux gérer.

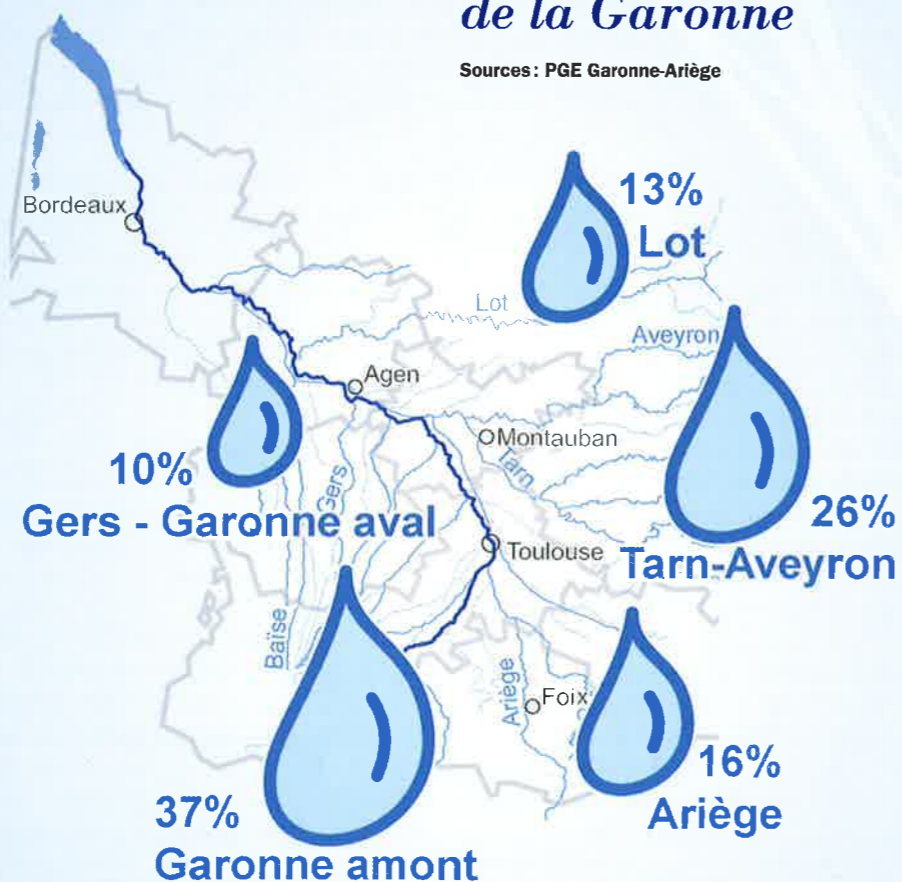
La Garonne est le seul fleuve d'Europe qui accueille encore huit espèces de poissons grands migrateurs (saumons, aloses vraies et feintes, anguilles, esturgeons européens, truites de mers et lamproies marines et fluviatiles).

L'EAU MANQUE-T-ELLE ET POURQUOI ?

Garonne est un fleuve aux débits toujours abondants en bilan annuel du fait de son double mode d'alimentation : les contreforts du Massif Central et les Pyrénées. Toutefois, quand la sécheresse survient (juin-octobre), creusant son alimentation naturelle, l'intensité des prélèvements agricoles non compensés par des réserves en eau dédiées, peut, de la mi-juillet à la mi-août, aggraver des débits naturellement bas. C'est alors qu'interviennent les deux outils de régulation que sont les réalimentations de compensation de soutien d'étiage et, si nécessaire, les mesures de restrictions d'usages.

Hydrologie naturelle du bassin versant de la Garonne

Sources : PGE Garonne-Ariège



Une étude paysagère pour la Garonne :



► Le port d'Auvillar (82).

L'étude paysagère menée par le Sméag dans le cadre du Plan Garonne est aujourd'hui achevée. Ses résultats vont être largement diffusés ce mois de juillet aux acteurs du paysage garonnais et notamment à l'ensemble des collectivités riveraines. Ils permettront aux acteurs locaux, de prendre en compte les enjeux paysagers et culturels dans tout projet d'aménagement intéressant la Garonne et d'enrichir les réflexions territoriales (PLU, chartes...).

Une large diffusion de l'étude des paysages de Garonne...

Environ 500 destinataires, dont l'ensemble des collectivités territoriales riveraines du fleuve vont prochainement recevoir les résultats de cette étude.

Pour en faciliter la diffusion et l'utilisation, le Sméag a réalisé :

- Une plaquette de sensibilisation.
- Un document de synthèse de 8 pages.
- Un cédérom contenant l'intégralité des documents de l'étude.
- Une thématique sur le site Internet avec possibilité de téléchargement.



LE PAYSAGE, UNE PRISE EN COMPTE ESSENTIELLE

Depuis la loi du 8 janvier 1993 dite « loi Paysage », la prise en compte du paysage - de l'exceptionnel au quotidien - est une préoccupation grandissante dans les politiques d'aménagement.

La Convention européenne du paysage de Florence de 2000, entrée en vigueur en France en 2006, est le premier traité international dédié au paysage et qui a permis d'en donner une définition commune et partagée. Elle souligne que le **paysage est une composante essentielle du cadre de vie des populations, expression de la diversité de leur patrimoine commun culturel et naturel, et fondement de leur identité.**

La définition de la Convention européenne du paysage...

« un paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ».

UNE ÉTUDE POUR DÉVELOPPER L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE ET CULTURELLE DE LA GARONNE

Les paysages fluviaux ont pendant longtemps été artificialisés et dévalorisés par les sociétés riveraines. Aujourd'hui, la tendance s'inverse progressivement devant le mouvement d'intérêt croissant des populations pour leur cadre de vie. Les opérations de revalorisation de cours d'eau menées encore essentiellement en zone urbaine sont plébiscitées (quais de Bordeaux, Toulouse, Lyon,...).



► Zone de loisirs en rive droite de Garonne à Bordeaux (33)



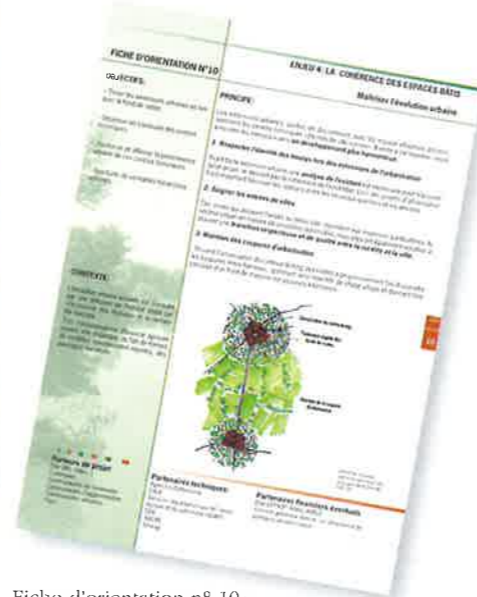
► La Garonne à Toulouse au niveau de la chaussée du Bazacle, Dôme de la Grève (31).

Le contenu de l'étude paysagère

- Une phase de diagnostic, fondée sur l'identification des entités paysagères.
- Une phase de définition des enjeux à partir du repérage des tendances d'évolution paysagères.
- Une phase d'orientations dans l'optique de fonder un projet commun pour les paysages de Garonne (fiches guides).

Son contenu expose tout d'abord les valeurs communes et spécificités des différentes entités de paysages, leurs atouts, faiblesses et enjeux associés. Il propose ensuite aux acteurs du territoire des **fiches guides** pour s'orienter vers un aménagement durable du fleuve et de son territoire face aux multiples pressions locales (urbanisation, infrastructures, gravières,...). Ce cahier de fiches permet de disposer d'éléments de connaissance sur ces paysages et de principes **pour mieux composer avec le fleuve et assurer un développement maîtrisé des paysages de la vallée.**

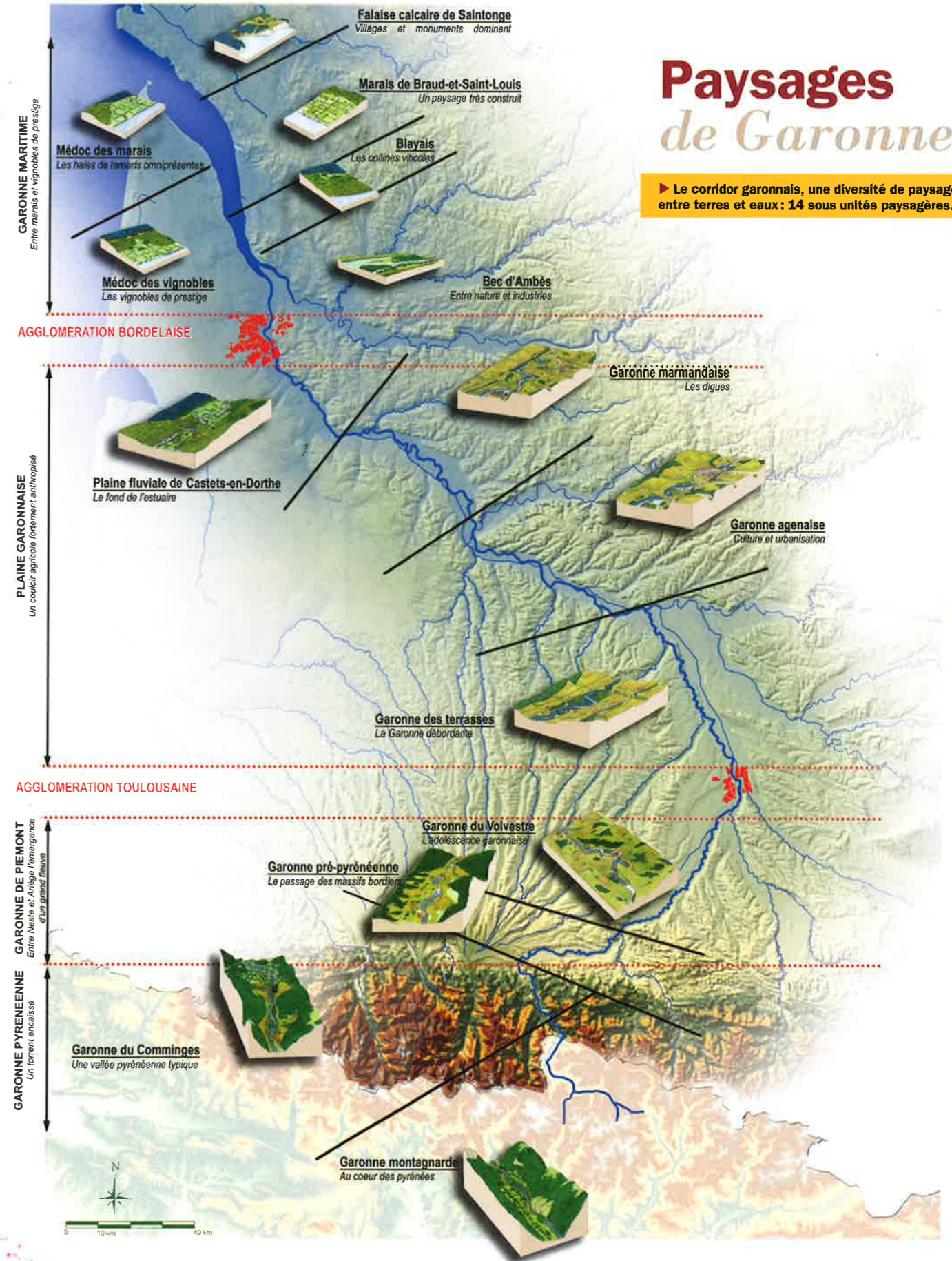
► La Garonne à Golfech (82).



Fiche d'orientation n° 10: Maîtriser l'évolution urbaine

Paysages de Garonne

► Le corridor garonnais, une diversité de paysages entre terres et eaux : 14 sous-unités paysagères.



UNE DYNAMIQUE À POURSUIVRE

Les réactions lors des réunions de travail durant l'étude paysagère ont montré à la fois l'intérêt des acteurs de la Garonne sur la démarche et les attentes concrètes manifestées localement.

En collaboration avec la DREAL Midi-Pyrénées (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement, du Logement) qui porte le Plan Garonne, le Sméag a décidé de prolonger la dynamique engagée autour de la Garonne à **une échelle plus locale**.

Appel à candidature !

Le Sméag recherche des collectivités riveraines volontaires pour réfléchir à un projet partagé d'intégration du fleuve dans le développement de leur territoire. Une première étude pilote sera lancée au second semestre 2009.

Un appel à candidatures sera proposé à toutes les collectivités riveraines à l'occasion de la diffusion des résultats de l'étude courant juillet 2009.

- Les collectivités riveraines volontaires pour participer à l'étude pilote du Sméag peuvent se manifester jusqu'à la mi-septembre 2009.
- Contact Sméag: Isabelle Toulet.



► D'amont en aval, une diversité de paysages
Falaises du Volvestre (31)
Les façades de Tonnelins (47)
Fête du fleuve - Bordeaux (33)

► Lafrançaise (82)



une meilleure connaissance et lecture des paysages fluviaux garonnais.

Pendant longtemps, les sociétés riveraines vivaient autour du fleuve et les relations au fleuve étaient étroites, créant une civilisation fluviale aujourd'hui disparue, dont le patrimoine reste encore méconnu. Aujourd'hui, et notamment en ville, nous assistons à un renouveau du rapport entre les sociétés et la Garonne. Le fleuve

redevient un espace de vie, de loisirs, de promenade.

Ce vaste mouvement urbain gagnera-t-il les milieux ruraux, avec des projets de renaturation, de restauration du fleuve ? Si c'était le cas, les paysages fluviaux garonnais connaîtraient une nouvelle évolution.

TÉMOIN DE GARONNE: M. Philippe VALETTE, universitaire à Toulouse Le Mirail

Philippe VALETTE, maître de conférences à l'université de Toulouse le Mirail, mène des recherches sur les paysages fluviaux garonnais au sein du laboratoire Géode (Géographie de l'Environnement- UMR 5602-CNRS).

«Si les paysages fluviaux garonnais se laissent découvrir et admirer sur les berges urbaines comme à Toulouse ou Bordeaux, en milieu rural, il faut souvent traverser la ripisylve car la Garonne est plus dissimulée. Ici, pour l'apercevoir, il faut aussi prendre un peu de hauteur... plusieurs points de vue permettent d'appréhender le fleuve de façon globale et panoramique comme à Cordes-Tolosannes, Boudou, ou au Pech-de-Beyre... c'est sur de tels sites que j'organise des ateliers de lecture du paysage avec les étudiants géographes (cf. photo). Ces points de vue remarquables méritent d'être valorisés pour favoriser

Plan Garonne : Action !

Il manquait au Plan Garonne que nous vous avons présenté dans l'info-Garonne n° 12, un cadre financier opérationnel.

C'est à présent chose faite avec la signature de la convention interrégionale du Plan Garonne ce 8 avril 2009, par le Préfet coordonnateur du bassin Adour-Garonne, les Conseils régionaux de Midi-Pyrénées et d'Aquitaine et l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Le plan Garonne est l'un des cinq grands Plans fleuves⁽¹⁾ mis en place par l'État pour constituer des outils d'aménagement et de financements volontaristes en faveur des fleuves français.

Initié en juillet 2005 par décision du Comité Interministériel d'Aménagement et de Compétitivité des Territoires, ce Plan se définit comme un projet de développement général du fleuve tout en exploitant ses potentialités.

Au regard des enjeux identifiés, le Plan Garonne est structuré en quatre axes majeurs, déclinés en mesures et sous-mesures permettant la mise en œuvre d'actions pour relever les défis du fleuve. La mise en œuvre est facilitée par la convention interrégionale du Plan Garonne des contrats de projets État-Région 2007-2013 (d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées). Les fonds européens (Feder) viennent compléter ce dispositif de financement.

(1) Plans Loire, Rhône, Seine, Meuse et Garonne

La Phase d'élaboration du plan Garonne

- L'élaboration du plan Garonne a été placée sous la responsabilité de l'État dans le cadre d'un partenariat très étroit avec l'ensemble des acteurs de l'eau du territoire.
- Le Sméag a tenu le rôle de secrétaire technique chargé d'animer les travaux d'élaboration, en coopération avec le Smiddest pour les enjeux concernant l'estuaire.

Les 4 axes majeurs du plan Garonne

Le plan entend répondre aux 4 questions majeures qui se posent au fleuve.

- Le fleuve et les populations ou « comment gérer la cohabitation entre une population sans cesse croissante et un fleuve sauvage mais menacé? »
- Le fleuve et les milieux aquatiques ou « comment gérer durablement des milieux de vie révélateurs d'un territoire de qualité? »
- Le fleuve et le développement économique ou « comment développer en préservant et préserver pour développer? »
- Le fleuve et son identité paysagère et culturelle ou « quelle identité culturelle et paysagère pour le val de Garonne? »



► Les plaines garonnaises depuis le point de vue de Boudou (82)



Le point de vue de l'État par Monsieur André CROCHERIE Directeur de la DREAL Midi-Pyrénées

Le Plan Garonne entre maintenant dans sa phase opérationnelle, après la signature de la convention interrégionale par le Préfet de Région Midi-Pyrénées, chargé de la coordination du Plan, les présidents des Conseils

régionaux aquitaine et Midi-Pyrénées et le directeur de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Une plaquette de présentation a été réalisée pour présenter à l'ensemble des acteurs concernés, les mesures prévues et le dispositif financier. Cette plaquette a été présentée le 16 juillet 2009 à l'occasion de la réunion consacrée simultanément à la signature du Plan et de la charte du canal des deux mers. Elle sera immédiatement diffusée très largement auprès des collectivités locales et des acteurs économiques pour faire émerger les projets dans les différents axes de travail du Plan.



Une semaine pour une Garonne vivante et naturelle

Organisée par Nature Midi-Pyrénées

Dans le cadre de son projet « Garonne vivante », l'Association Nature Midi-Pyrénées a organisé une semaine de sensibilisation à la préservation d'une Garonne vivante et naturelle entre le 11 et 16 mai dernier. De nombreuses animations gratuites étaient proposées pour petits et grands : expos photos, expos pédagogiques, animations nature, spectacles, ateliers de découverte de la Garonne...



► Stands des Journées nature

La journée du 16 mai s'est clôturée par une table ronde ouverte à tous « Quelle Garonne voulons-nous pour demain ? » en présence de Gérard Onesta, député vert européen. Les intervenants qui ont pris part aux débats animés par Pascale Mahé, directrice de Nature Midi-Pyrénées, étaient Philippe Delvit, professeur des universités Toulouse 1, sur l'histoire du rôle de la Garonne, Franck Solacroup de l'Agence de l'eau sur l'amélioration des milieux, Michèle Des-saivre de Nature Midi-Pyrénées sur les zones humides, Danielle Charles Conseillère municipale de la ville de Toulouse déléguée aux canaux et rivières, et Sylvie Rocq du Sméag sur la solidarité amont aval intégrant la dimension transfrontalière et la nécessaire cohérence tout le long de la Garonne pour assurer l'intérêt collectif.



L'objectif affiché était de rapprocher les riverains du fleuve, et l'occasion leur a permis d'évoquer leur Garonne. L'appropriation citoyenne des enjeux de la Garonne est seule à même d'assurer l'avenir de ce fleuve européen et des territoires qui en dépendent. Le public s'est montré participatif par l'évocation d'exemples issus du quotidien des riverains et de la culture populaire liée au fleuve.

Une expérience à renouveler !

L'estuaire Girondin sous haute surveillance



Le 15 juin dernier a eu lieu à Libourne la première réunion du Comité de pilotage du réseau MAGEST (MAREL Gironde ESTuaire) de la surveillance de la qualité des eaux de l'estuaire girondin.

Ce Comité de pilotage regroupe des établissements publics (Université Bordeaux 1, CNRS, IFREMER, Agence de l'eau Adour-Garonne et sa Commission des milieux naturels aquatiques...), des collectivités : Conseil régional d'Aquitaine, Conseil général de la Gironde, le Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne (Sméag), l'établissement public interdépartemental Dordogne (EPIDOR), le Syndicat mixte pour le développement durable de l'estuaire de la Gironde (SMIDDEST), le Port de Bordeaux, EDF.



Madame Jacqueline Rabic, représentant la Commission des milieux naturels aquatiques de l'Agence de l'eau a été élue présidente du Comité de pilotage à l'unanimité. C'est grâce à son engagement de longue date que le réseau Magest a pu voir le jour !

MAGEST est le premier réseau de surveillance de la qualité des eaux d'un estuaire de cette importance en France et en Europe. Il est composé de quatre stations de mesures automatisées installées à Pauillac, Bordeaux, Portets et Libourne, et mesurant en continu la teneur en matières en suspension de l'eau (ou turbidité), la teneur en oxygène dissous, la salinité, la température.

Le réseau s'intéresse à tout ce qui concerne la qualité des eaux de l'estuaire : les déficits en oxygène dissous, la contamination en polluants, l'impact de l'activité humaine et du bouchon vaseux sur les peuplements biologiques (poissons et crustacés). Ses données constituent ainsi un outil d'aide à l'élaboration des politiques de gestion de l'estuaire, et notamment de ses problèmes environnementaux. À long terme, MAGEST contribuera à saisir l'impact du changement climatique et des activités humaines sur le fonctionnement et la qualité des eaux de l'estuaire.



► Bouchon vaseux



► Stations de mesure

Directive Cadre sur l'Eau sur la Garonne Aranaise

La consultation du public sur le projet de plan de gestion et du programme de mesures de la Garonne en Val d'Aran s'est clôturée le 17 février dernier. Pendant ce processus qui a duré environ six mois plusieurs ateliers et séminaires ont été organisés abordant les thèmes des pollutions urbaines et industrielles, comme la qualité hydromorphologique et biologique. L'Agence Catalane de l'eau développe en

même temps des plans et programmes sectoriels. La planification des espaces fluviaux (PEF) en cours d'élaboration sur la Garonne doit permettre de définir et adapter les usages afin qu'ils soient compatibles avec la conservation des écosystèmes et la protection contre les inondations. Pour plus d'informations : <http://www.acaparticipacio.cat>



► Session informative à Vielha.

© Generalitat de Catalunya

Sméag : les journées nature 2009 bien animées



- ▶ Les collégiens étudient la Garonne et ses zones humides.
- ▶ Au départ d'une balade ludique et instructive sur la Garonne.
- ▶ Extrait d'article paru dans la presse.



Du 30 mai au 7 juin s'est déroulée la quatrième édition des Journées Nature organisées par la Région Midi Pyrénées dont le thème cette année était « la découverte, la connaissance de la nature et l'initiation à des bonnes pratiques environnementales ».

La Garonne fut particulièrement mise en exergue puisqu'elle a servi de support à près d'une trentaine d'animations réparties des Pyrénées jusqu'à Saint-Nicolas de la Grave. L'occasion était ainsi donnée à tous de découvrir ou de redécouvrir notre fleuve, de connaître et de comprendre pour mieux le respecter. Cette année encore, le Sméag y a participé activement au travers de trois animations :

LA GARONNE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Une trentaine de collégiens de l'atelier sciences et techniques de Carbonne étaient invités à participer activement à l'entretien du chantier de restauration écologique réalisé par le Sméag à Gensac-sur-Garonne. Inventaire de la flore, observation des

oiseaux et des petites bêtes aquatiques, découverte d'un bras mort et histoire du fleuve et de ses paysages étaient également au programme. Une journée pédagogique et écocitoyenne qui leur a permis de comprendre de façon concrète que le bon état écologique du fleuve dépend aussi de l'état de son lit, de ses berges et de la végétation environnante.

LES BORDS DE GARONNE S'OUVRENT À VOUS !

Organisée par la Communauté de communes Garonne et Canal et animée par le Sméag avec l'appui de la Cofogar et de Sylvie Delmas – Association Altitude, cette

balade visait à faire découvrir le fleuve et ses zones humides riches mais pourtant encore méconnues sur le territoire de Montech.

LA GARONNE SAUVAGE, SES OISEAUX ET BRAS MORTS EN CANOÛ :

Organisée par Rand'eau, Sylvie Delmas - Altitude et le Sméag, cette descente offrait de découvrir, dans des conditions privilégiées depuis le lit du fleuve, les zones humides garonnaises particulièrement riches entre Verdun-sur-Garonne et le plan d'eau de Saint-Nicolas-de-la-Grave. Un patrimoine naturel particulièrement riche !

Analyse terminée pour le seuil de Beauregard !



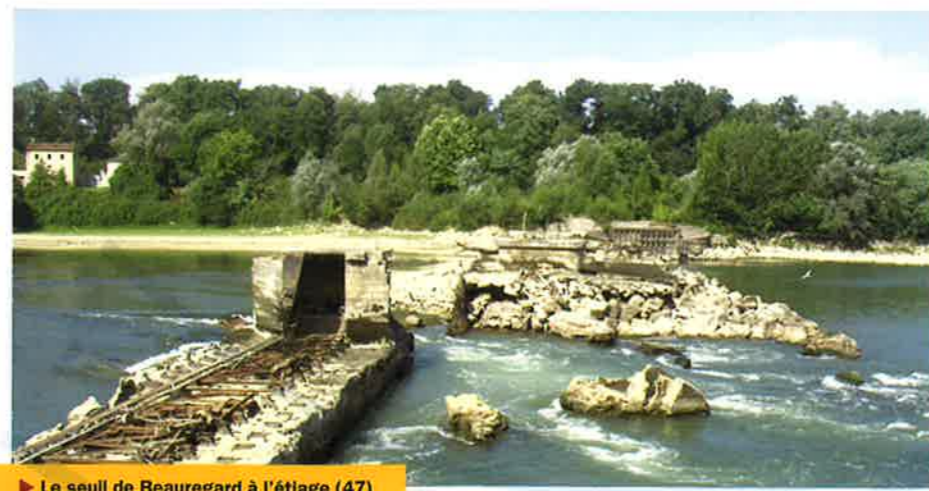
L'expertise pour déterminer les conditions du devenir du seuil de Beauregard, menée par le Sméag sur l'année 2008 en partenariat avec la Communauté d'agglomération d'Agen, est aujourd'hui terminée.

La dernière réunion du comité de pilotage s'est tenue le 24 avril 2009 en l'Hôtel du département à Agen; elle a permis de présenter les principales avancées de l'étude aux différents interlocuteurs intéressés par le devenir du seuil. Les quatre principaux scénarios possibles d'évolution ont été étudiés tant sur le plan technique que financier, ainsi que sur leurs impacts environnementaux. Il s'agit de deux hypothèses visant la destruction du seuil et de deux autres proposant sa reconstruction notamment en envisageant d'y inclure une centrale hydroélectrique. S'il est établi que dans son état actuel, le seuil ne présente plus que de très faibles

impacts résiduels sur le fonctionnement du fleuve, il reste pourtant la première difficulté majeure rencontrée par les poissons lors de leur migration vers les hauts bassins. L'impact environnemental d'un projet de reconstruction serait alors très sévère.

La Communauté d'agglomération d'Agen souhaite cependant s'approprier une partie de ce patrimoine riche d'histoires du fleuve quitte à n'en restaurer que quelques vestiges.

L'étude du Sméag s'arrête ici mais il restera intéressé à tout projet concernant cet ouvrage.



▶ Le seuil de Beauregard à l'étiage (47)

© xxx

Naissance d'une CLE pour le SAGE « Vallée de la Garonne »

L'arrêté préfectoral du 26 mars, fixe le cadre de la CLE: 90 sièges, dont 54 réservés aux élus du territoire et 24 pour les usagers.

Le temps pour l'appel à candidature est très court: il est urgent de désigner son candidat afin qu'il défende les enjeux locaux au sein de cette nouvelle instance qui sera formée, espérons-le, avant la fin de l'année 2009.

Lors de sa séance plénière du 16 juin 2009, le Sméag a désigné **M. Hervé Gillé, conseiller général de la Gironde et premier adjoint à la Mairie de Podensac, pour le représenter.**

Félicitons-le!



Hervé Gillé

Du changement dans le personnel du Sméag



Sylvie ROCQ

est la nouvelle Directrice générale des services du Sméag qui, suite au départ en retraite de Jean Verdier, a été nommée DGS à compter du 1^{er} janvier 2009. Ingénieur du génie rural des eaux et forêts, Sylvie Rocq avait auparavant en charge les questions de politique et police de l'eau en Guadeloupe (chef de MISE), à la Direction de l'Agriculture et de la Forêt. Antérieurement, après une expérience dans l'enseignement agricole, elle était responsable de services de l'économie agricole, successivement dans les DDAF de l'Ariège et du Lot.



Isabelle TOULET

chargée de mission, prend la suite d'Elisa Richard au poste de suivi des paysages de Garonne et de mise en œuvre du schéma directeur d'entretien du lit et des berges. Elle met son expérience et ses compétences pluridisciplinaires au service des projets des collectivités concernant le territoire du fleuve, pour mieux le valoriser ou le prendre en compte. Diplômée d'un DEA de géographie et aménagement du territoire et d'une maîtrise de biologie, elle a exercé plus de 10 ans en tant que chargée d'étude d'environnement dans différents bureaux d'études d'aménagement, d'urbanisme et d'environnement du Sud-Ouest.

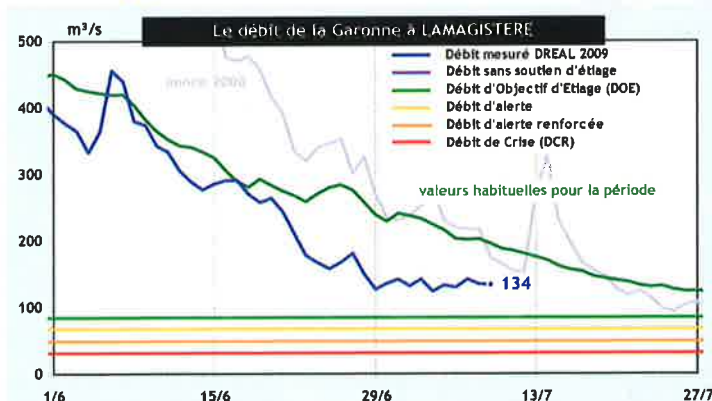
6

info garonne n°17 juillet 2009

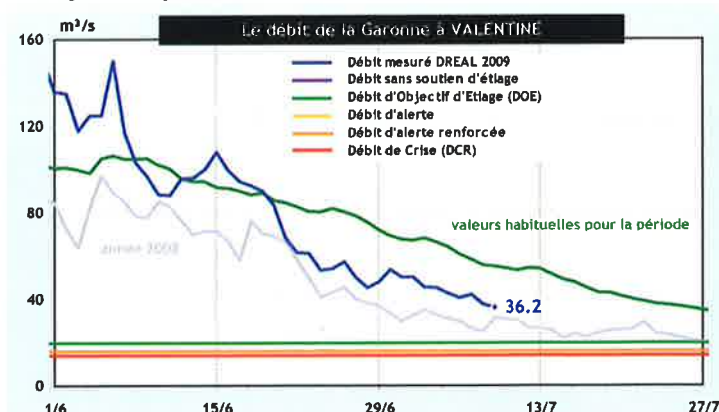
«Garonne sous vigilance»

Depuis la fin juin, la campagne de soutien d'étiage a débuté sous la responsabilité du Sméag qui veille ainsi au chevet de Garonne. Une réserve de 58 millions de mètres cube d'eau peut être ainsi mobilisée depuis les Pyrénées si le fleuve vient à manquer d'eau de juillet à la fin octobre. En ce début de mois de juillet, la neige a totalement fondu. Les niveaux baissent et Garonne entre en étiage. La vigilance est de rigueur car contrairement à ce que l'on pourrait penser, après un hiver froid et enneigé, les débits en Garonne toulousaine et agenaise sont nettement en dessous des valeurs habituelles et normales pour la saison. La faute à un printemps particulièrement doux et chaud sur les Pyrénées qui a vu fondre la neige comme glace au soleil. Fidèle à sa mission, le Sméag informe au quotidien ses partenaires et le grand public sur les tribulations hydrologiques de Garonne. Pour plus d'information, consulter le site Internet du Sméag :

<http://www.eptb-garonne.fr>



Mise à jour au 10 juillet 2009



Directeur de la publication : Jean Cambon

Réalisation et mise en page :
www.nuances-communication.fr

Photogravure et impression : Imprimerie Messages

Crédits photos sauf mention particulière :

Didier Taillefer/Sméag

Photo de couverture :

la Garonne à l'étiage à Couthures (47)

Revue éditée en 3500 ex. sur papier recyclé

Aléo satin 130 gr.

par le Syndicat mixte d'études et d'aménagement

de la Garonne,

61 rue Pierre Cazeneuve - 31200 Toulouse.

Tél. : 05 62 72 76 00 / Fax : 05 62 72 27 84

N° ISSN : 1636-1369

Site : www.eptb-garonne.fr



EPTB Garonne

Syndicat Mixte d'Études et
d'Aménagement de la Garonne